

e MAG HISTOIRE et LITTÉRATURE

SOMMAIRE



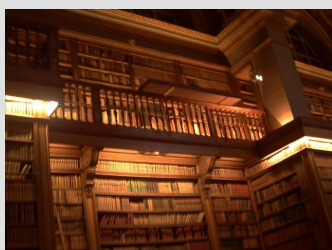
Le marquis de Lassay. Page 2

Surnommé par La Bruyère « le galant des Tuileries », aide de camp du grand Condé, homme de lettres, le marquis de Lassay fit édifier le bâtiment qui est à présent la résidence du président de l'Assemblée nationale.



L'Abbé Grégoire. Page 3

Elu député aux Etats Généraux, l'abbé Grégoire se joint au Tiers Etat le 14 juin 1789 et prête serment à la constitution civile le 27 décembre 1790. Il prend la présidence de la « Société des amis des Noirs » de Brissot de Warville qui milite en faveur de la suppression de l'esclavage dans les colonies et c'est grâce à lui qu'est votée l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794.



La bibliothèque de l'Assemblée Nationale. Page 5

En 1793, l'abbé Grégoire est nommé bibliothécaire de l'assemblée législative. Le 4 mars 1796 (Loi du 14 Ventôse an IV), une bibliothèque est créée à l'usage commun des deux Chambres du Corps législatif (actuels Sénat et Assemblée nationale).



Hôtel de Lassay

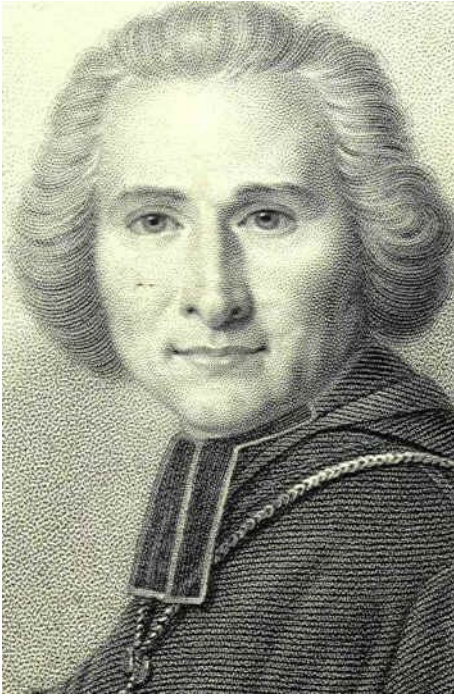
LE MARQUIS DE LASSAY

Fils de Louis de Madaillan, marquis de Montataire, et de Suzanne de Vipart, le marquis de Lassay défraya la chronique mondaine de son vivant. Surnommé le Don Juan du Grand Siècle ou le Galant des Tuileries par La Bruyère, il fut une des cibles de Saint-Simon.

Aide de camp du grand Condé en 1672, Lassay partit en Autriche défendre Vienne contre l'attaque de l'Empire Ottoman, sans l'autorisation de Louis XIV. Homme de lettres et ami des libertins, il fit connaissance de madame de Maintenon lors des salons que tenait son époux, le poète Scarron et rassembla sa correspondance, des anecdotes et des maximes qu'il fit imprimer sous le titre « Recueil de différentes choses. »

Il fit édifier l'Hôtel de Lassay, actuelle résidence du président de l'Assemblée nationale.

Il mourut le 21 février 1738 à l'âge de 86 ans.



L'ABBE GREGOIRE

Fils d'un artisan, Henri Grégoire est né à Vého près de Lunéville le 4 décembre 1750. De 1763 à 1768 il étudie chez les Jésuites de Nancy puis au Séminaire de Metz. Ordonné prêtre en 1775, il devient professeur au collège de Pont à Mousson Il devient curé d'Embermesnil en 1782.

En 1788, grâce à ses voyages en Suisse et en Allemagne il acquiert des connaissances qui le poussent à réclamer pour les juifs un statut assurant leur dignité dans son « Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs ». Cet essai lui vaut une nouvelle palme académique à Metz.

Elu député aux Etats Généraux, l'abbé Grégoire se joint au Tiers Etat le 14 juin 1789 et prête serment à la constitution civile le 27 décembre 1790. Il prend la présidence de la « Société des amis des Noirs » de Brissot de Warville qui milite en faveur de la suppression de l'esclavage dans les colonies et c'est grâce à lui qu'est votée l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794. Il parvient à faire admettre le principe de l'égalité civile pour les juifs en septembre 1791. La même année il est nommé évêque constitutionnel de Blois. Il préside la Convention en novembre 1792. Membre des Jacobins aux côtés de Maximilien Robespierre, Antoine Barnave et Pétion de Villeneuve il s'oppose aux « modérés ».

Absent de Paris lors du procès de Louis XVI, il fait savoir à la Convention qu'il est favorable à la condamnation du roi mais refuse de voter la mort, ce qui ne lui

évitera pas d'être accusé de régicide au moment de la Restauration.

Il est, en outre, l'auteur du fameux « *Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française* » présenté à la Convention le 16 prairial an II (1794) dans lequel il écrit notamment « on peut uniformiser le langage d'une grande nation ... Cette entreprise qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté. » Ces propos sont à rapprocher du « *Discours sur l'universalité de la langue française* » écrit quelques années plus tard par Antoine Rivarol qui fut un opposant à la Révolution.

Membre du Conseil des Cinq-Cents de 1795 à 1798, puis du corps législatif en 1800, il devient sénateur en 1801 et refuse le Concordat au motif que Napoléon veut transformer le Consulat en Empire. Devenu comte d'Empire et promu au grade de commandeur dans la Légion d'honneur auquel il renoncera publiquement en 1828, Henri Grégoire est exclu de l'Institut de France en 1816 lors de la Restauration. Elu député de l'Isère en 1819 il ne peut siéger en raison de l'opposition des ultras.

A l'approche de la mort, l'abbé Grégoire demande l'assistance d'un prêtre. L'archevêque de Paris accepte à condition qu'Henri renonce au serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé. Grégoire refuse. Malgré les ordres donnés par sa hiérarchie, l'abbé Guillon lui donne les derniers sacrements. Il meurt à Paris le 26 mai 1831. Les autorités religieuses interdisent l'église à sa dépouille que plusieurs milliers de personnes rassemblées autour de La Fayette conduisent au cimetière Montparnasse.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

En 1793, l'abbé Grégoire est nommé bibliothécaire de l'Assemblée législative et en 1794, le Comité de Salut public décide de constituer « une collection des meilleurs ouvrages sur les objets relatifs aux travaux des différents comités de la Convention nationale ». Le 4 mars 1796 (Loi du 14 Ventôse an IV), une bibliothèque est créée à l'usage commun des deux Chambres du Corps législatif.

Cette nouvelle bibliothèque s'accroît rapidement d'un grand nombre d'ouvrages extraits des dépôts littéraires constitués à la Révolution à partir des bibliothèques saisies aux ordres religieux et aux émigrés. Dès sa création en 1796 la bibliothèque du corps législatif bénéficie d'un dépôt légal comme la Bibliothèque Nationale. Ce dépôt légal sera supprimé en 1828. Jusqu'à la monarchie de Juillet, la bibliothèque n'est pas seulement comme un centre de documentation pour le législateur mais également un cabinet de pièces rares et précieuses, grâce notamment aux achats de Pierre-Paul Druon.

Ce n'est qu'à partir de 1834, après l'acquisition par l'État de la propriété du duc de Bourbon en 1827, que des locaux définitifs sont édifiés sur l'emplacement d'anciennes cours et jardins afin d'accueillir les collections riches de 60 000 ouvrages.

Il semble qu'avec le développement des supports numériques et d'Internet les ouvrages de la bibliothèque ne sont, désormais, guère consultés par les élus du peuple.